



TOURRETTES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



CCAS de Tourrettes, 1 Place de la Mairie, 83440 TOURRETTES



: 04.94.39.98.17 ou 06.30.55.49.18

Permanences :

Madame Raymonde AUBAULT, adjointe au Maire, en charge des affaires sociales vous reçoit **les mardis et jeudis de 10H00 à 11H45.**

Le mercredi et vendredi de 14h à 17h, les permanences seront assurées par son assistante.

LE CCAS est un Service Public de qualité à votre écoute

PRÉSENTATION

Le Centre Communal d'Action Sociale est présidé par Monsieur Camille BOUGE, Maire de TOURRETTES, son Conseil d'administration est constitué à nombre égal d'élus locaux (élus par le Conseil Municipal) et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale (nommés par le Maire).

Administrateur élu :

Mme Raymonde AUBAULT,

Adjointe au Maire en charge des affaires sociales

Sophia BEURRIER, conseillère municipale

Christelle LUBRANO LAVADERA, conseillère municipale

Jeanine TOCQUER, conseillère municipale

Stéphane LELUIN, conseiller municipal

Administrateurs nommés :

Hélène CHATELAIN

Julie LABESSE

Cécile ZION

Christian ALUNNI MILAN

Liliane LE MOAL

Le CCAS vous aide à établir et vous oriente dans toutes vos démarches administratives pour la constitution des dossiers qui sont transmis ensuite vers les organismes sociaux compétents.

Le rôle du CCAS est celui d'instructeur mais aussi de gestionnaire de services.

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour les dossiers suivants :

Personnes handicapées

Carte d'invalidité

Carte de stationnement

APA (Allocation Personnalisée d'autonomie)

DOSSIER D'AIDE SOCIALE avec obligation alimentaire pour placement ou hébergement en établissement,

RSA (Revenu de Solidarité Active)

CMU (Couverture Maladie Universelle)

AIDES DIVERSES pour les personnes les plus démunies,

REGISTRE DE CONTACT à la disposition pour inscrire les personnes isolées en période de canicule et/ou de grand froid.

La téléalarme : 24 /24 heures et 7 jours sur 7, vous relie à un service d'urgence et déclenche les secours immédiats. Ce service géré par la Communauté de Communes, s'adresse aux personnes de 60 ans et plus.

TRANSPORTS et Déplacements

Le CCAS envisage la mise en place d'une navette une matinée ou deux par semaine réservée aux séniors (à partir de 65 ans et sans moyen de locomotion) de la commune de TOURRETTES pour les déplacements sur le canton (courses, médecin, radiologie, etc.)

Réservation une semaine à l'avance (8 places) sauf vacances scolaires.

LA PETITE ENFANCE

- **MICRO CRECHE : LE JARDIN RIGOLO**

Cette nouvelle structure est ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30 et peut accueillir une dizaine d'enfants

- **RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES**

Se renseigner auprès de Mme ALLART G. 07.86.95.14.57 et demander la liste des Assistantes Maternelles du canton auprès du service du CCAS.

ANIMATIONS



Le CCAS organise des manifestations divertissantes pour les anciens,

Distribution à l'occasion des fêtes de Noël d'un colis pour toutes personnes de plus de 80 ans ne pouvant participer au repas organisé et celles de 75 ans inscrites sur les listes électorales.

C'est la raison pour laquelle nous prions toutes les personnes âgées de 80 ans ou plus qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales de se faire connaître auprès de la mairie de manière à ce qu'elles puissent être conviées à ces réjouissances.

L'OUSTAOU TOURRETTAN

Bernard LE MOAL, nouveau Président de l'OUSTAOU TOURRETTAN, et son équipe, vous invitent à venir découvrir notre Association, au service de tous, jeunes seniors, actifs, personnes seules ou en couple, pour rencontrer les autres, échanger des idées, rompre la solitude, et partager des activités dans la bonne humeur... activités sportives : gym, yoga, cyclotourisme, randos, ludiques : belote, ,scrabble, boules, lotos, sorties découvertes et culturelles, voyages, repas, ateliers, informatique, généalogie ... Maison des Associations, descente des Termes à TOURRETTES 06 75 06 10 53 ou 04 94 76 06 52.



**L'OUSTAOU
TOURRETTAN**



INFORMATIONS et NUMÉROS UTILES

Service à la Personne

- **ENTRAIDE SOCIALE DU VAR**

Permanence de M. PONZO le Jeudi de 15 h 30 à 16 h 30 en Mairie. Tel : 04.94.92.27.08

- La société **RADEAU** implantée à Fréjus dans le Var propose un service de portage de repas à domicile qui contribue quel que soit leur âge aux personnes en situation de handicap et rester à domicile. Tél : 04.94.55.30.32
- **SOCIÉTÉ SENDRA**, Aide à domicile
Tél : 04.94.68.43.32
- **OSMOSE FAYENCE**, Aide à domicile
Tél : 04.94.67.27.38
- **L'ACAP 83**, Aide à domicile
Tél : 08. 00.01.94.60
- **Azur Développement Service**, Aide à domicile
Tél : 04.94.67.63.14

Service de soins à domicile

Le Cabinet d'Infirmières de Tourrettes

- Quartier TASSY
 - JEANSON Jennifer : 04 94 85 74 45
 - LAMY Aurélia : 06 17 58 50 26
 - ALBERTIN Joëlle : 04 94 85 74 45
- Les Mercuriales
 - MAIRE Ghislaine : 06 83 00 75 23
 - BARDET Perrine : 06 83 00 75 23

Assistante Sociale

Mme LEURS Valérie

Prendre rendez-vous auprès de l'UTS de Fayence au 04.83.95.55.10

Aides Juridique

CONSULTATION GRATUITE D'AVOCAT

2^{ème} Lundi et 4^{ème} Lundi de 9 h à 12 h au Relais des Services Publics de Fayence, sur Rendez-vous Tel : 04.94.39.09.10

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur Rendez-vous au 04.94.39.09.10